

Pièces à fournir pour une inscription

-> **1 plaquette de e-photos : procédure de photo signature**
(préciser à l'inscription si porteur de verres correcteurs ou lentilles)



- > **1 photocopie :**

- Carte nationale d'identité ou passeport ou carte de séjour
- Carte nationale d'identité des parents pour les candidats mineurs
- participation à la journée citoyenne pour les candidats de 17 à 25 ans ou à défaut : attestation d'instance de convocation du CNS de Pau (05 59 40 46 71)
- Attestation d'exemption
- ASSR 2ème niveau ou ASR pour les candidat(es) nés(es) à compter du 01/01/1988 y compris les candidats étrangers
- ASSR 1er niveau pour les candidats entre 15 et 16 ans
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (*facture eau, électricité, téléphone, avis d'imposition*)
- Attestation d'hébergement manuscrite localisée, datée et signée par l'hébergeant(e) et l'hébergé(e)
- Carte d'identité recto verso de l'hébergeant
- Attestation de résidence en France de plus de 6 mois pour les candidats étrangers (*6 derniers bulletins de salaire ou certificat de scolarité, carte vitale...*)
- Adresse mail personnelle du candidat
- Numéro de mobile du candidat

- > **Original de l'avenant assurance daté et signé par l'assureur pour les conduites accompagnées**

- > **60 € pour les frais d'inscription**

Depuis le 13/06/16 :

Le paiement d'une redevance virtuelle de 30 € doit être acquitté auprès de l'opérateur privé qui prend en charge le passage de l'examen code. Ladite redevance sera avancée par l'auto-école à la réservation de la place et remboursée par le candidat au premier jour du stage code.

A noter qu'une place réservée est due et non remboursable par l'opérateur privé.